

Monsieur le président,

Il y a quelques jours, nous vous avons adressé un courrier dans lequel nous portions à votre connaissance les propos inadmissibles tenus par la Procureure de Fort-de-France, devant la commission d'enquête sénatoriale sur « l'impact du narcotrafic en France et les mesures à prendre pour y remédier ». Cette dernière laissait sous-entendre dans ses propos maladroits, *a minima*, que les douaniers de l'aéroport du Lamentin étaient tous corrompus. Cette déclaration reprise dans la presse antillaise et associée aux propos des autres intervenants, a créé un grand émoi chez nos collègues. D'ores et déjà, nous vous remercions ainsi que le directeur interrégional de votre courriel de réponse assurant l'ensemble de nos collègues de votre soutien sans limite. Nous attendons maintenant avec impatience la réponse du directeur général *par interim* !

C'est dans ce contexte particulier que s'ouvre ce jour le premier CSA de l'année 2024 de notre direction régionale, reporté suite au boycott de l'instance par l'ensemble des OS représentatives. Ce comité est principalement centré sur l'étude des résultats des différents services de la DR, dont nous n'avons pas à rougir, mais également sur la situation et la ventilation des effectifs de référence 2024 (ER)... point qui n'est plus soumis à vote depuis l'entrée en vigueur des CSA : cause principale de notre colère et de notre boycott en première convocation... **Nous vous demandons de soumettre, en application de l'article 14 du règlement intérieur, cette mesure à vote et non, d'en faire un simple point d'information.**

Cette question de la gestion des effectifs, est sensible et la CFDT-G veut attirer toute votre attention sur la perte de ces ER : **sans moyens humains et matériels la démobilisation des services sera entière. Sans moyens humains et matériels, point de résultats à relayer. Sans moyens humains et matériels, le risque accru d'augmentation des trafics sera avéré.**

Vous l'avez compris, nous serons très vigilants au maintien des effectifs de référence de la direction régionale, mais au-delà de ce maintien c'est bien une augmentation de ces derniers qui est nécessaire notamment au vu du transfert ou de la création des nouvelles missions demandées aux services de Guadeloupe et des Îles du Nord. En effet, comment assumer de nouvelles charges de travail pour les brigades et les bureaux, sans effectifs supplémentaires ?

Par exemple, la brigade de Baie-Mahault en charge des contrôles sur le port devra en plus de ses nombreuses missions, assurer les futurs contrôles scanner dès la livraison tant attendue de notre « Camionetas »... Mais quid de l'implantation de nouveaux effectifs ?

La mise en place du statut d'entrepôt agréé (EA) pour les entreprises qui importent du tabac sur nos îles nécessite *a minima* la création de deux effectifs au bureau de Pointe-à-Pitre... mais où sont-ils ??

La fermeture du CLI de Guadeloupe est actée, où sont passés les emplois liés à ses missions ... transférés eux aussi en Martinique ?

Nous attendons de vous, des réponses claires sur votre politique de gestion des effectifs et la plus grande transparence quant à votre volonté de maintenir notre administration sur le devant de la scène en lui donnant autant les moyens humains que matériels nécessaires à sa pleine efficacité.

Les représentants de la CFDT-G